

QUE SIGNIFIE ETRE A JEUN AVANT UN PRELEVEMENT ?

Etre à jeun pour la réalisation d'un prélèvement sanguin signifie ne pas avoir absorbé d'aliments solides et de boissons autres que de l'eau plate depuis une période définie (minimum **8h** et jusqu'à **12h** pour certains examens)

- Il faut éviter de fumer.
- Il est possible de se brosser les dents.

Cas particulier du nourrisson : le prélèvement à jeun doit être préférentiellement effectué avant un biberon (3-4h après le dernier biberon).

POURQUOI EST-IL PRECONISE D'ETRE A JEUN POUR UN BILAN SANGUIN ?

D'une manière générale, il est recommandé d'être à jeun avant certains prélèvements sanguins, pour plusieurs raisons :

- Pertinence des résultats : la concentration de certains paramètres varie après le repas parce que l'alimentation apporte elle-même certains des paramètres dosés comme le glucose, les triglycérides, le fer.
- Contrainte technique : après un repas, le sérum ou le plasma devient opalescent voire trouble, ce qui peut être à l'origine d'interférences pour certains dosages.
- Interprétation des résultats : pour la plupart des examens, les valeurs de référence ont été définies pour des sujets sains à jeun et au lever.

POUR QUEL EXAMENS FAUT-IL ETRE A JEUN ?



La notion de jeûne strict est essentielle pour deux types d'examens de routine au laboratoire : la **glycémie à jeun dans le cadre d'un diagnostic de diabète** et **l'exploration d'une anomalie lipidique**.

- **GLYCEMIE A JEUN** : Une période de jeûne strict d'**au moins 8h** est indispensable pour la détermination de la glycémie à jeun. Le prélèvement doit être acheminé en moins de 2h au laboratoire (tube à bouchon vert). Si ce délai est susceptible d'être dépassé, le prélèvement doit être réalisé sur un tube comportant du Fluorure de Sodium (tube à bouchon gris). Il en est de même pour les épreuves d'hyperglycémie provoquée (HGPO).
- **EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE (EAL)** : Une période de jeûne strict d'**au moins 12h** est indispensable pour la réalisation d'un bilan lipidique.

L'ensemble des examens nécessitant un prélèvement réalisé à jeun figurent dans le tableau ci-dessous :

Période de jeûne	Examens concernés
Depuis 12h	Exploration anomalie lipidique : Cholestérol total, HDL cholestérol, LDL cholestérol, triglycérides
	Folates
	Homocystéine
	Phosphore
	Acides aminés plasmatiques
	Cross Laps
	Test respiratoire pour la recherche d'<i>Helicobacter pylori</i> (arrêt de tout traitement antibiotique depuis au moins 4 semaines, arrêt des anti-sécrétoires depuis 2 semaines (IPP, anti-H2, ...), arrêt des anti-acides et pansements gastro-intestinaux depuis 24 heures)
	Acide oxalique
Depuis 10h	Gastrine
Depuis 8h	Glycémie à jeun et HGPO
	Bilan de fer : fer, coefficient de saturation de la transferrine

EXAMENS SANGUINS POUR LESQUELS LE JEÛNE EST PREFERABLE MAIS NON OBLIGATOIRE

De façon générale pour les autres examens, la réalisation d'un prélèvement à jeun ou à distance de toute période post-prandiale est toujours préférable.

Exemples : recherche de Cryoglobuline, électrophorèse des protéines sériques ;

Le non-respect de l'état de jeûne ne saurait constituer un obstacle à la réalisation d'un examen urgent ou contexte particulier.

Références bibliographiques

- Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 – HAS. Janvier 2013
- Prise en charge thérapeutique du patient dyslipidémique – AFSSAPS. Mars 2005
- Choix des examens du métabolisme du fer en cas de suspicion de carence en fer – HAS. Mars 2011
- Vaubourdolle M., Szymanowicz A., Vassault A., et al. ; Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale : Phase pré-analytique, Phase analytique ; Annales de Biologie Clinique 2010 ; 68 (hors-série n°1)
- Le guide des examens biologiques – SFBC, section G de l'Ordre des pharmaciens. Février 2008
- European Heart Journal (2016) – 37, 1944-1958
- Influence of diurnal variation and fasting on serum iron concentrations in a community-based population – Nguyen L. Décembre 2017